

# DQ-27 – QUES47A

Date : 12 janvier 2007



---

## QUESTION

Quelles sont les barrières de sédiments prévus pour la protection des rives, des cours d'eau touchés et perturbés dont le ruisseau Saint-Claude?

## RÉPONSE

Pour ce qui est des traversées de cours d'eau du gazoduc, les méthodes de travail ainsi que les barrières à sédiment utilisées, lorsque requis, et les méthodes de travail sont décrites dans le tome 4, volume 1, section 7.3.2.5; volume 3, annexe E, planche 8 et volume 4, annexe A, 34 fiches synthèse des cours d'eau.

Pour ce qui est du ruisseau Saint-Claude, le nouveau lit du cours d'eau sera excavé à sec. Pour les segments susceptibles à l'érosion, un enrochement est prévu. Une fois cette opération terminée, le débit sera détourné progressivement du lit actuel vers le nouveau lit ce qui devrait limiter la remise en suspension de sédiments. Les mesures additionnelles de contrôle de l'érosion, si requises, seront définies de concert avec les experts du MDDEP une fois que le nouveau profil du ruisseau et la nature exacte des matériaux constituant le fond du nouveau lit seront connus, soit lors de l'ingénierie détaillée.